



LRS Labour
Research
Service

sask



Ministry for Foreign
Affairs of Finland

Renforcer l'autonomie des travailleurs africains : Atelier de renforcement des capacités syndicales et d'engagement pour les acteurs de l'économie informelle

[Nairobi, 25 novembre 2023] Aujourd'hui, nous sommes ravis d'annoncer la recommandation de l'atelier sur le renforcement des capacités syndicales et l'engagement des acteurs de l'économie informelle qui sera soumise au 5ème Congrès des délégués de l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique), qui se tiendra à Nairobi, au Kenya, le 28 novembre 2023.

Depuis bien trop longtemps, l'Afrique est empêtrée dans des perturbations économiques post-coloniales et ne dispose que de peu de marge de manœuvre pour la croissance économique. L'Afrique représente aujourd'hui 17 % de la population mondiale, mais moins de 3 % du PIB mondial. La part des exportations intra-africaines en pourcentage du total des exportations africaines est passée d'environ 10 % en 1995 à seulement 17 % en 2017, mais elle reste faible par rapport aux niveaux de l'Europe (69 %), de l'Asie (59 %) et de l'Amérique du Nord (31 %). L'AfCFTA offre donc à l'Afrique une occasion unique de renaître.

La zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) représente l'une des initiatives les plus ambitieuses et les plus transformatrices jamais entreprises sur le continent africain. Lancée en 2018, l'AfCFTA devrait créer un marché unique et unifié pour les biens et les services à travers la vaste étendue de l'Afrique, avec le potentiel d'accélérer le commerce intra-africain, de stimuler la croissance économique et de promouvoir la libre circulation des personnes à travers les frontières. L'accord AfCFTA ne concerne pas seulement les gouvernements et les entreprises, mais aussi les travailleurs qui sont le moteur de l'économie africaine.

Sur la base de ce qui précède et des résultats de l'atelier sur le commerce, les jeunes, les femmes et le secteur informel qui vient de s'achever, les participants à l'atelier (*personnes focales du commerce, délégués de la CSI-Afrique et défenseurs*) ont formulé les recommandations suivantes à l'intention des syndicats et des gouvernements.

En tant que CSI-Afrique, nous demandons aux Etats membres de l'AfCFTA et aux syndicats de s'engager dans les actions suivantes :

1. La CSI-Afrique continuera à plaider en faveur de politiques et de programmes axés sur la production durable et la valeur ajoutée afin de promouvoir la transformation économique et la croissance durable. Un nouvel élan pour la mise en œuvre de la Vision minière africaine (VMA) sera vital, y compris le plaidoyer en faveur d'un investissement cohérent dans la recherche et le développement.
2. La CSI-Afrique encouragera ses affiliés à s'engager auprès de leurs États à poursuivre et à mettre en œuvre la révolution agricole par le biais de politiques et de programmes qui garantissent une suffisance et une souveraineté alimentaires durables et soutiennent l'emploi et le développement rural.
3. La CSI-Afrique construira, améliorera et renforcera les capacités des militants syndicaux qui soutiendront la création d'un pool d'experts au sein des organisations syndicales (aux niveaux national, sous-régional et continental) et d'un réseau avec d'autres OSC pertinentes sur le commerce, l'investissement et l'industrialisation, en particulier sur l'AfCFTA pour suivre correctement les processus connexes et faire des propositions alternatives dans l'intérêt des travailleurs et des populations.
4. Les Etats membres de l'AfCFTA et la CSI-Afrique assureront la représentativité des femmes, des jeunes et des personnes handicapées dans toutes les activités liées aux questions de commerce et d'investissement (avec un accent particulier sur l'AfCFTA), l'industrialisation et la transformation structurelle en Afrique.

5. Faire pression collectivement pour la régulation et la redistribution des bénéfices économiques de la société pour tous par la mise en œuvre de politiques fiscales telles que l'imposition progressive, l'adoption d'un salaire minimum vital et la mise en place d'une protection sociale de base pour tous. L'adoption de ces politiques est essentielle pour combler les énormes écarts d'inégalité qui existent aujourd'hui dans la société, alors que nous sommes en train de reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19.
6. Réorienter les efforts visant à poursuivre la transformation structurelle du continent dans les différents espaces de dialogue social aux niveaux national, sous-régional, continental et international.
7. Renouveler et réaliser le plan d'engagement ciblé avec l'Union africaine en établissant un bureau de la CSI-Afrique à Addis-Abeba pour assurer la liaison avec l'UA.
8. Les États membres de l'AfCFTA doivent mettre en place des comités nationaux de planification de la mise en œuvre comprenant des représentants du mouvement syndical, des femmes, des jeunes et des acteurs de l'économie informelle.
9. Établir des mécanismes pour un dialogue social significatif avec les institutions nationales, les institutions sous-régionales, en particulier les divisions du travail des communautés économiques régionales, et au niveau continental, en particulier avec le secrétariat de l'AfCFTA.
10. Les syndicats devraient plaider en faveur de la simplification du régime commercial de l'AfCFTA afin d'améliorer le commerce transfrontalier formel et informel.
11. Les syndicats devraient adopter des stratégies d'organisation novatrices pour les travailleurs de l'économie informelle aux niveaux national, sous-régional et continental.
12. Promouvoir la sécurité et la santé au travail, la protection sociale et l'élimination de la violence sexuelle et sexiste, ainsi que l'élimination de la corruption, en particulier des extorsions aux postes frontières.

Nous appelons toutes les parties prenantes - gouvernements, entreprises, syndicats et société civile - à soutenir et à s'engager dans cette initiative essentielle, en veillant à ce que les travailleurs africains ne soient pas laissés pour compte dans cette aventure transformatrice. Ensemble, nous pouvons faire du commerce un catalyseur de la croissance économique, de la création d'emplois et du développement équitable sur tout le continent africain.

Kwasi Adu-Amankwah

Secrétaire général de la CSI-Afrique

